



WRC



# EQUIPE DE STAND

89<sup>e</sup> EDITION



# RALLYE MONTE-CARLO

110<sup>th</sup> ANNIVERSARY



www.acm.mc

**18-24**  
**JANVIER**  
**2021**



© 2020 Sport & Sport '19



WRC



## ITINERAIRE

THURSDAY 21 JANUARY 2021						
TC	LOCATION	SS km	Liaison km	Total km	Target time	First car due
0	Gap		0,00	0,00		13h10
	<b>Refuel (FIA &amp; ACM fuels) - Gap</b>	<b>R.Z.1</b>	<b>(3,63)</b>			
	<b>Distance to next refuel</b>	<b>(41,36)</b>	<b>(91,33)</b>	<b>(132,69)</b>		
1	Saint-Disdier		46,61	46,61	0h55	14h05
<b>SS 1</b>	<b>Saint-Disdier - Corps (Live TV)</b>	<b>20,58</b>				<b>14h08</b>
2	Saint-Maurice		18,22	38,80	0h55	15h03
<b>SS 2</b>	<b>Saint-Maurice - Saint-Bonnet</b>	<b>20,78</b>				<b>15h06</b>
2A	Gap - Technical Zone IN		23,98	44,76	0h55	16h01
2B	Gap - Technical Zone OUT - Flexi-Service IN		0,15	0,15	0h10	16h11
	<b>Flexi-Service A (Gap)</b>	<b>41,36</b>	<b>88,96</b>	<b>130,32</b>	<b>0h45+3</b>	
2C	Gap - Flexi-Service OUT - Parc Fermé IN		1,30	1,30		16h59
	<b>Early check-in allowed</b>					
	<b>All cars (except restarting crews) must be returned to Parc Fermé no later than</b>					<b>19h30</b>
	<b>DAY 1 : TOTALS</b>	<b>41,36</b>	<b>90,26</b>	<b>131,62</b>		
	Sunrise : 08h05 (Gap) - 07h57 (Monaco)		Sunset : 17h28 (Gap) - 17h25 (Monaco)			

SECTION 1

VERSION 4 - 13.01.2021



WRC



RALLYE MONTE-CARLO

FRIDAY 22 JANUARY 2021						
TC	LOCATION	SS km	Liaison km	Total km	Target time	First car due
2D	Gap - Parc Fermé OUT - Service IN		0,00	0,00		05h04
	<b>Service B (Gap)</b>		0,00	0,00	0h15+3	
2E	Gap - Service OUT		1,30	1,30		05h22
	Refuel (FIA & ACM fuels) - Gap	<b>R.Z.2</b>	(3,40)			
	Distance to next refuel	(41,23)	(93,15)	(134,38)		
3	Aspremont		38,76	38,76	0h45	06h07
<b>SS 3</b>	<b>Aspremont - La Bâtie-des-Fonts 1</b>	<b>19,61</b>				<b>06h10</b>
4	Chalancon		35,40	55,01	1h15	07h25
<b>SS 4</b>	<b>Chalancon - Gumiane 1</b>	<b>21,62</b>				<b>07h28</b>
	Refuel (FIA & ACM fuels) - Les Pilles	<b>R.Z.3</b>	(22,39)			
	Distance to next refuel	(22,24)	(103,47)	(125,71)		
5	Montauban-sur-l'Ouvèze		59,07	80,69	1h30	08h58
<b>SS 5</b>	<b>Montauban-sur-l'Ouvèze - Villebois-les-Pins</b>	<b>22,24</b>				<b>09h01</b>
5A	Gap - Technical Zone and Regroup IN		61,94	84,18	1h35	10h36
5B	Gap - Technical Zone and Regroup OUT - Service IN		0,15	0,15	0h20	10h56
	<b>Service C (Gap)</b>	63,47	196,62	260,09	0h30+3	
5C	Gap - Service OUT		1,30	1,30		11h29
	Refuel (FIA & ACM fuels) - Gap	<b>R.Z.4</b>	(3,40)			
	Distance to next refuel	(41,23)	(93,15)	(134,38)		
6	Aspremont		38,76	38,76	0h45	12h14
<b>SS 6</b>	<b>Aspremont - La Bâtie-des-Fonts 2</b>	<b>19,61</b>				<b>12h17</b>
7	Chalancon		35,40	55,01	1h15	13h32
<b>SS 7</b>	<b>Chalancon - Gumiane 2 (Live TV)</b>	<b>21,62</b>				<b>13h38</b>
	Refuel (FIA & ACM fuels) - Les Pilles	<b>R.Z.5</b>	(22,39)			
	Distance to next refuel	(0,00)	(122,18)	(122,18)		
8A	Gap - Technical Zone IN		118,98	140,60	2h30	16h08
8B	Gap - Technical Zone OUT - Flexi-Service IN		0,15	0,15	0h10	16h18
	<b>Flexi-Service D (Gap)</b>	41,23	194,59	235,82	0h45+3	
8C	Gap - Flexi-Service OUT - Parc Fermé IN		1,30	1,30		17h06
	Early check-in allowed					
	All cars (except restarting crews) must be returned to Parc Fermé no later than					19h45
<b>DAY 2 : TOTALS</b>		104,70	392,51	497,21		

Sunrise : 08h04 (Gap) - 07h57 (Monaco)

Sunset : 17h30 (Gap) - 17h27 (Monaco)

VERSION 4 - 13.01.2021



@automobileclubmonaco | www.acm.mc

#RallyeMonteCarlo



WRC



RALLYE MONTE-CARLO

SATURDAY 23 JANUARY 2021						
TC	LOCATION	SS km	Liaison km	Total km	Target time	First car due
8D	Gap - Parc Fermé OUT - Service IN		0,00	0,00		05h19
	<b>Service E (Gap)</b>		0,00	0,00	0h15+3	
8E	Gap - Service OUT		1,30	1,30		05h37
	<b>Refuel (FIA &amp; ACM fuels) - Rousset</b>	<b>R.Z.6</b>	(22,84)			
	<b>Distance to next refuel</b>	(18,31)	(35,01)	(53,32)		
9	La Bréole		30,79	30,79	0h50	06h27
<b>SS 9</b>	<b>La Bréole - Selonnet</b>	<b>18,31</b>				<b>06h30</b>
	<b>Refuel (FIA &amp; ACM fuels) - Rousset</b>	<b>R.Z.7</b>	(27,06)			
	<b>Distance to next refuel</b>	(20,48)	(155,85)	(176,33)		
10	Saint-Clément		78,20	96,51	1h45	08h15
<b>SS 10</b>	<b>Saint-Clément - Freissinières</b>	<b>20,48</b>				<b>08h18</b>
10A	Gap - Technical Zone and Regroup IN		80,42	100,90	1h50	10h08
10B	Gap - Technical Zone and Regroup OUT - Service IN		0,15	0,15	0h20	10h28
	<b>Service F (Gap)</b>	38,79	190,86	229,65	0h45+3	
10C	Gap - Service OUT		1,30	1,30		11h16
	<b>Refuel (FIA &amp; ACM fuels) - Rousset</b>	<b>R.Z.8</b>	(22,84)			
	<b>Distance to next refuel</b>	(18,31)	(139,42)	(157,73)		
11	La Bréole		30,79	30,79	0h49	12h05
<b>SS 11</b>	<b>La Bréole - Selonnet (Live TV)</b>	<b>18,31</b>				<b>12h08</b>
	<b>Refuel (FIA &amp; ACM fuels) - Puget-Théniers</b>	<b>R.Z.9</b>	(131,47)			
	<b>Distance to next refuel</b>	(0,00)	(159,17)	(159,17)		
11A	Monaco - Parc Fermé IN		211,37	229,68	4h00	16h08
	<b>Early check-in allowed</b>					
	<b>DAY 3 : TOTALS</b>	57,10	434,32	491,42		

Sunrise : 08h04 (Gap) - 07h56 (Monaco)

Sunset : 17h31 (Gap) - 17h28 (Monaco)

VERSION 4 - 13.01.2021



@automobileclubmonaco | www.acm.mc

#RallyeMonteCarlo



SUNDAY 24 JANUARY 2021						
TC	LOCATION	SS km	Liaison km	Total km	Target time	First car due
11B	Monaco - Parc Fermé OUT - Tyre Fitting Zone IN		0,00	0,00		06h42
<b>Tyre Fitting Zone (Monaco)</b>						
11C	Monaco - Tyre Fitting Zone OUT		0,13	0,13	0h15	06h57
	<b>Refuel (FIA &amp; ACM fuels) - Puget-Théniers</b>	<b>R.Z.10</b>	<b>(79,14)</b>			
	<b>Distance to next refuel</b>	<b>(27,24)</b>	<b>(29,65)</b>	<b>(56,89)</b>		
12	Puget-Théniers		80,12	80,12	1h30	08h27
<b>SS 12</b>	<b>Puget-Théniers - La Penne 1</b>	<b>12,93</b>				<b>08h30</b>
12A	Briançonnet - Regroup IN		18,96	31,89	0h45	09h15
12B	Briançonnet - Regroup OUT		0,10	0,10	0h45	10h00
13	Briançonnet		2,02	2,02	0h05	10h05
<b>SS 13</b>	<b>Briançonnet - Entrevaux 1 (Live TV)</b>	<b>14,31</b>				<b>10h08</b>
	<b>Refuel (FIA &amp; ACM Fuels) - Puget-Théniers</b>	<b>R.Z.11</b>	<b>(7,59)</b>			
	<b>Distance to the end of the rally</b>	<b>(27,24)</b>	<b>(109,23)</b>	<b>(136,47)</b>		
14	Puget-Théniers		8,57	22,88	0h34	10h42
<b>SS 14</b>	<b>Puget-Théniers - La Penne 2</b>	<b>12,93</b>				<b>10h45</b>
14A	Briançonnet - Regroup IN		18,96	31,89	0h40	11h25
14B	Briançonnet - Regroup OUT		0,10	0,10	0h45	12h10
15	Briançonnet		2,02	2,02	0h05	12h15
<b>SS 15</b>	<b>Briançonnet - Entrevaux 2 (Power Stage - Live TV)</b>	<b>14,31</b>				<b>12h18</b>
15A	Monaco - Technical Zone IN Early check-in allowed		87,07	101,38	1h50	14h08
15B	Monaco - Technical Zone OUT - Parc Fermé IN Early check-in allowed		0,10	0,10	0h10	14h18
<b>DAY 4 : TOTALS</b>		<b>54,48</b>	<b>218,15</b>	<b>272,63</b>		

Sunrise : 07h55 (Monaco)

Sunset : 17h29 (Monaco)

VERSION 4 - 13.01.2021



WRC



RALLYE MONTE-CARLO



Scrutineers must not take photo or video without the approval of team manager



Information concerning scrutineering is strictly confidential:

- No scrutineering information to journalists
- No scrutineering information to be published on social networks (facebook / twitter ...)

### **EQUIPE DES COMMISSAIRES DE STAND:**

- Pendant toute l'assistance, la surveillance par les commissaires techniques doit être garantie par les constructeurs, les équipes WRC2 et WRC3.
- Chaque commissaire se verra confier une équipe ou un groupe d'équipes, qui devront faire l'objet d'un suivi tout au long de la manifestation, notamment en ce qui concerne les shake down.
- Le commissaire technique désigné doit rester au sein de l'équipe en veillant à ne pas entraver le travail des mécaniciens et à ne pas se mettre dans des conditions à risque.
- Tous les commissaires techniques doivent être présents et opérationnels à l'assistance qui leur est apportée au moins 15 minutes avant l'arrivée de la voiture.
- Les voitures des pilotes P1, P2 et P3 doivent toujours monter une boîte de vitesses et différentielles (avant, centre et arrière) scellé.
- Les boîtes de vitesses et les différentiels peuvent être remplacés lors de tout parc d'assistance. Sur tous les détails assemblés ou enlevés des voitures, les commissaires techniques doivent vérifier la présence et l'intégrité des scellements.
- Seuls les composants scellés lors des contrôles avant la course peuvent être utilisés pendant le rallye.

### **VERIFICATION DES PNEUS**

- N'oubliez pas que tout traitement thermique ou mécanique (gravure) des pneus est interdit. La conservation de celui-ci dans une pièce chauffée à une température inférieure à 35° est autorisée.
- Lors de la première assistance de chaque jour, il sera nécessaire de s'assurer que le système d'extinction automatique de chaque véhicule est connecté. Pour ce faire, vous ne pouvez toucher aucune partie du véhicule



## VIDANGE ET/OU REMPLISSAGE DANS LE PARC D'ASSISTANCE

Lorsque cela est nécessaire en tant qu'assistance (à savoir changement du réservoir de carburant, changement de la pompe à carburant, changement du filtre à carburant, changement de tout autre élément du circuit de carburant), la vidange et/ou le remplissage sont autorisés dans un parc d'assistance à condition que :

- le travail soit effectué après que l'organisateur en a été informé ;
- un extincteur avec un opérateur en stand-by soit fourni par le concurrent ;
- aucun autre travail ne soit réalisé sur la voiture pendant que le circuit de carburant est ouvert et/ou lors de l'opération de vidange et/ou de remplissage ;
- un périmètre de sécurité convenable soit établi autour de la voiture ;
- seul le carburant nécessaire pour atteindre la prochaine zone de ravitaillement soit ajouté.

## SUPERVISION ASSISTANCE CONSTRUCTEURS ET P1

### Feuille des observateurs de l'équipe WRC

Rally:		Driver:									
WRC		Service:									
Engine	Changed										
Intercooler											
Water Radiator											
ECU											
Exhaust											
Turbo Number	Removed	Fitted									
Suspensions / Direction	Changed										
Front anti-roll bar											
Rear anti-roll bar											
Front Wishbones-Upper/Lower Arms											
Rear Wishbones-Upper/Lower Arms											
Power Steering Pump											
Steering Arms											
Front Subframe	Removed	Fitted									
Rear Subframe											
Steering Rack											
Front left shock absorber											
Front right shock absorber											
Rear left shock absorber											
Rear right shock absorber											
Brakes	Changed										
Master cilinder											
Discs	Front	Rear									
Callipers											
Transmission	Changed										
Clutch											
Rear disconnect device											
Front driveshaft											
Rear driveshaft											
Longitudinal shaft	Removed	Fitted									
Gearbox											
Front Differential											
Rear Differential											
Bodyshell	Changed										
Front bumper											
Rear bumper											
Rear underneath protection/Diffuser											
Rear aerodynamic device (rear wing)											
Windscreen											
Other windows											
Routine jobs (cleaning/tightening/bleeding)											
Safety items (seats, belts, extinguisher)											
Other relevant items/Comments											
FIA Usage Interne											





WRC

FIA

RALLYE MONTE-CARLO

### Entrez les données suivantes:

- Nom de l'événement;
- Numéro et nom du pilote;
- Indiquez le parc d'assistance en suivant la numérotation du tableau des temps et des distances, y compris le Shake Down;
- Écrivez un commentaire si nécessaire;
- Cochez les champs ajoutés (added) ou supprimés (removed) avec une croix;
- Marquez les numéros des sceaux des pièces enlevées (removed) et assemblées (fitted)

**L'observateur d'équipe doit être présent à chaque fois pendant les activités de service**  
**Note: comprend le shakedown et l'éventuel RESTART!**

Il faut la présence de deux commissaires techniques pour chaque constructeur ayant enregistré 3 voitures, du début à la fin du rallye, et toujours les mêmes pour chaque équipe.

Des copies des fiches d'homologation des voitures seront fournies aux contrôleurs de l'équipe pour faciliter le contrôle des pièces remplacées lors de l'assistance.

### **LIMITATION DU NOMBRE DE MECANICIENS**

Sur les voitures des pilotes P1 enregistrés par un constructeur et désignés pour prendre des points peuvent travailler simultanément:

- Dans le cas de 2 voitures enregistrés, jusqu'à 8 mécaniciens plus un assistant médical qui devra traiter exclusivement des problèmes médicaux et de l'équipement des pilotes
- Dans le cas de 3 voitures immatriculées, jusqu'à 12 mécaniciens plus un assistant médical qui devra traiter exclusivement des problèmes médicaux et de l'équipement des pilotes

**Pendant les opérations sur les voitures des pilotes P1, tout le personnel engagé doit porter des bandes d'identification FIA.**





WRC



**Limitation des composants mécaniques Pour chaque voiture engagée par un Constructeur aux fins de marquer des points:**

- 1 turbocompresseur monté sur la voiture.
- 1 berceau avant et 1 berceau arrière montés sur la voiture.
- 1 crémaillère de direction montée sur la voiture.
- 1 transmission complète (boîte)

**En outre, en fonction du nombre de voitures entrées, les pièces de rechange mécaniques suivantes seront utilisables:**

Si deux voitures sont engagées aux fins de marquer des points :

- 2 turbocompresseurs
- 2 berceaux avant de réserve et 2 berceaux arrière
- 2 crémaillères de direction

Si trois voitures sont engagées aux fins de marquer des points :

- 3 turbocompresseurs
- 3 berceaux avant de réserve et 3 berceaux arrière
- 3 crémaillères de direction

**Ces pièces peuvent être utilisées sur chaque voiture désignée pour marquer des points Constructeurs. Elles doivent rester plombées jusqu'à la fin du rallye.**

**Limitation amortisseur et connexion au porte moyeu pour chaque voiture engagée par un Constructeur aux fins de marquer des points.**

Si deux voitures sont engagées par un Constructeur aux fins de marquer des points :

- seulement 5 jeux d'amortisseurs et 5 jeux de systèmes de connexion au porte-moyeu sont autorisés par rallye (1 jeu = 2 avant + 2 arrière).

Si trois voitures sont engagées aux fins de marquer des points :

- seulement 7 jeux d'amortisseurs et 7 jeux de systèmes de connexion au porte-moyeu sont autorisés par rallye (1 jeu = 2 avant + 2 arrière).

**Pour les pilotes Constructeurs P1 qui ne peuvent pas marquer de points Constructeurs, les pièces de rechange mécaniques suivantes seront utilisables:**

- 1 turbocompresseur installé sur la voiture,
- 1 turbocompresseur de remplacement.
- 1 transmission complète montée
- 1 transmission de rechange complète





WRC



## SUPERVISION ASSISTANCE EQUIPE WRC2 ET WRC3

### Feuille des observateurs de l'équipe WR2 et WRC3

Rally:		Driver:									
WRC2/WRC3		Service:									
Engine	Changed										
Intercooler											
Water Radiator											
ECU											
Exhaust	Removed	Fitted									
Turbo Number											
Pop off Number											
Suspensions / Direction	Changed										
Front shock absorber											
Rear shock absorber											
Front anti-roll bar											
Rear anti-roll bar											
Front Wishbones-Upper/Lower Arms											
Rear Wishbones-Upper/Lower Arms											
Front Subframe											
Rear Subframe											
Steering Rack											
Power Steering Pump											
Steering Arms											
Brakes	Changed										
Master cilinder											
Discs	Front	Rear									
Callipers											
Transmission	Changed										
Clutch											
Rear disconnect device											
Front driveshaft											
Rear driveshaft											
Longitudinal shaft	Removed	Fitted									
Gearbox											
Front Differential											
Rear Differential											
Bodyshell	Changed										
Front bumper											
Rear bumper											
Windscreen											
Other windows											
Front underneath protection											
Rear underneath protection											
Routine jobs (cleaning/tightening/bleeding)											
Safety items (seats, belts, extinguisher)											
Other relevant items/Comments											

### Limitation du nombre de mécaniciens sur les voitures:

- Aucun

### Limitation des composant mécaniques

- 1 turbocompresseur installé sur la voiture,
- 1 turbocompresseur de remplacement.
- 1 boîte de vitesses et différentielles (avant, centre et arrière) installé sur la voiture
- 1 boîte de vitesses et différentielles (avant, centre et arrière) de remplacement





WRC

FIA

RALLYE MONTE-CARLO

**Les voitures quittant le parc de service doivent se conformer à la fiche FIA => tous les panneaux obligatoires de la carrosserie doivent être équipés**



**12.9.3 La vidange des eaux usées, le lavage des véhicules et le piquetage au sol sont interdits sur le Parc d'Assistance. Toute infraction sera rapportée aux Commissaires Sportifs qui pourront infliger des pénalités.**

## **RS CMR FIA 2021**

### **17.10 PIÈCES DE RECHANGE INSTALLÉS DANS LES VOITURES DE RALLYE**

**Pour chaque voiture du constructeur:**

- Toute pièce de rechange installée à l'intérieur d'une voiture de rallye doit être déclarée au délégué technique de la FIA lors des vérifications techniques avant le rallye. Une liste détaillée (y compris les photos) doit être fournie par courrier électronique (wrc-technical@fia.com).
- Cette liste peut être modifiée pendant le rallye mais tout changement doit être notifié au Délégué Technique de la FIA par e-mail lorsque la voiture est située dans le parc d'assistance.
- Les pièces répertoriées pour une voiture spécifique ne peuvent pas être utilisées pour une autre voiture.



WRC

FIA



- Toute pièce de rechange installée à l'intérieur de la voiture pendant l'entretien doit parvenir au prochain parc d'assistance. Aucune pièce de rechange supplémentaire ne peut être chargée ou retirée de la voiture ailleurs que dans les parcs d'assistance

## 59. FLEXI-SERVICE

### 59.1 GÉNÉRAL

- Une flexi-maintenance de 45 minutes permettra le transfert des voitures en compétition d'un parc fermé à un parc d'assistance adjacent, avec des contrôles de temps d'entrée et de sortie communs. Toute variation doit être approuvée par la FIA et publiée dans le règlement complémentaire du rallye. Des contrôles techniques d'une durée de 10 minutes doivent être inclus dans le parc fermé avant que le flexi-service ait lieu avant un regroupement de nuit.
- La fenêtre opérationnelle du temps de service flexible à partir de l'arrivée de la première voiture dans le parc fermé est laissée à la discrétion de l'organisateur mais doit être déclarée dans l'itinéraire du rallye. Voir WRC Annexe II, art. 4.5

### 59.2 EXÉCUTION DE FLEXI-SERVICE ET CALENDRIER (CONDUCTEURS P1 ET P4)

- 59.2.1 Les équipages doivent se mettre en service en temps voulu, garer leur voiture dans la baie qui leur est allouée et soumettre leur carte de pointage au responsable du rallye présent sans effectuer aucun travail sur la voiture, sauf dans les cas autorisés à l'article 63.5.2.
- 59.2.2 Lorsque le service commencera, l'heure de début du service réel sera marquée sur la carte de pointage par l'officiel du rallye. Il incombe au concurrent d'obtenir ce temps de la part de l'officiel du rallye. Le concurrent est également responsable de toutes les inscriptions sur cette fiche de présence.
- 59.2.3 La voiture en compétition ne peut être conduite par un représentant autorisé du concurrent qu'une seule fois, du parc d'assistance au parc fermé la nuit, en respectant toutes les formalités de la présentation de la carte de pointage et des pénalités correspondantes.
- 59.2.4 L'enregistrement anticipé au contrôle de l'heure après le service flexible est autorisé sans pénalité.

## REGLEMENT PARTICULIER

### 12.7 Flexi assistance

La flexi-assistance sera applicable aux pilotes P1 et P2 conformément aux Art.59.1 & 59.2 du RS CMR FIA 2021.

La flexi-assistance, telle que définie dans l'Art. 59 du RS CMR FIA 2021, ne sera pas applicable pour les pilotes P3, RGT et non-prioritaires. Les temps impartis dans l'itinéraire devront être strictement respectés par les pilotes P3, RGT et non-prioritaires.



WRC



## **RS CMR FIA 2021**

### **63. REGLES DU PARC FERME**

#### **63.1 APPLICATION**

Les voitures sont en régime de parc fermé :

- 63.1.1** Dès leur entrée dans un parc de regroupement entre deux sections et jusqu'à leur départ de ceux-ci.
- 63.1.2** Dès leur entrée et/ou pointage dans une zone de contrôle et jusqu'à leur départ de celle-ci.
- 63.1.3** Dès leur arrivée à la fin de la partie compétitive du rallye jusqu'à l'autorisation d'ouverture du parc fermé par les Commissaires Sportifs.
- 63.1.4** A partir du moment où ils entrent dans la zone d'attente de la Spéciale Power jusqu'à la fin des formalités du podium de la Spéciale Power et du départ jusqu'au secteur de liaison restant.

#### **63.2 PERSONNEL AUTORISE DANS LE PARC FERMÉ**

- 63.2.1** Après avoir garé leur voiture dans le parc fermé, les pilotes doivent obligatoirement arrêter le moteur et quitter immédiatement le parc fermé. Le parc fermé est interdit à toute personne sauf aux officiels du rallye devant y assurer une fonction spécifique.
- 63.2.2** Les équipages peuvent entrer dans le parc fermé de départ 10 minutes avant leur heure de départ.

#### **63.3 POUSSER OU REMORQUER UNE VOITURE DANS LE PARC FERMÉ**

Seuls les officiels en poste et/ou les membres de l'équipage pourront pousser ou remorquer une voiture de compétition à l'intérieur du parc fermé.

#### **63.4 BACHES**

Les bâches ne peuvent pas être utilisées.

#### **63.5 REPARATIONS DANS LE PARC FERME**

- 63.5.1** Si les commissaires techniques considèrent que l'état d'une voiture est devenu défectueux au point d'affecter la sécurité, avec la permission du Délégué Technique de la FIA et en présence d'un commissaire technique, un membre de l'équipage pourra réparer ou remplacer les éléments de sécurité homologués par la FIA conformément à l'Annexe J qui figurent sur une liste technique de la FIA et sont montés sur la voiture (à savoir ceinture de sécurité, extincteur, etc.).
- 63.5.2** Avec l'accord préalable du directeur de course et sous le contrôle d'un commissaire autorisé ou d'un commissaire technique, il est permis à l'équipage et jusqu'à 3 membres du personnel d'équipe de procéder au changement de la / des vitre(s).
- 63.5.3** Si le temps pris pour effectuer les réparations susmentionnées entraîne un retard au-delà de l'heure de départ initialement prévue, l'équipage recevra une nouvelle heure de départ après l'achèvement de la réparation, la pénalité étant d'une minute par minute ou fraction de minute mais ne pouvant dépasser le retard maximal autorisé, comme indiqué à l'Article 45.1.

#### **63.6 ACTIVATION DU SYSTEME DE COUPURE DE CARBURANT**

Il est permis d'ouvrir le coffre arrière ou d'enlever les vitres latérales arrière des voitures WRC dans le seul but d'activer le système de coupure automatique de carburant obligatoire.



WRC



### 63.7 PARC FERME APRES LA FIN DU RALLYE

Les dispositifs de système de suivi et les caméras embarquées peuvent être enlevés dans le Parc Fermé uniquement avec l'accord du Délégué Technique de la FIA / Responsable des Commissaires Technique et sous le contrôle des commissaires.

## 46. NOUVEAU DEPART APRES UN ABANDON

### 54.1 GENERALITES

**54.1.1** Sauf indication contraire dans le règlement particulier du rallye, un équipage n'ayant pas terminé une section peut reprendre le départ du rallye à compter du départ de la section suivante après le regroupement pour la nuit à moins qu'il ne confirme que telle n'est pas son intention au directeur de course en remplissant le formulaire situé au verso du road book ("abandon final") et en le

remettant aux organisateurs dès que possible et, si cela est réalisable, avant la publication de la liste du nouveau départ.

**54.1.2** Après que le directeur de course a été informé d'un abandon, l'équipage doit remettre son carnet de contrôle. Lorsque l'abandon a lieu sur une épreuve spéciale ou à un contrôle stop, l'heure de cette spéciale ne sera pas inscrite et l'Article 54.2 s'appliquera.

**54.1.3** Dans le cas d'une disqualification en vertu de l'Art. 45 du présent règlement, le concurrent concerné sera autorisé à prendre un nouveau départ après le regroupement pour la nuit suivant. La pénalité en temps sera appliquée conformément à l'Art. 54.2 depuis le Contrôle Horaire où le concurrent concerné a dépassé le retard maximum autorisé.

**54.1.4** Tout équipage ayant abandonné lors d'une section le dernier jour du rallye ne sera pas classé.

## REGLEMENT PARTICULIER

### 12.8 Nouveau départ après un abandon (RESTART)

Les Art. 54 & 55 du RS CMR FIA 2021 s'appliquent uniquement en cas d'abandon dans les Sections 1, 2 et 3.

## RS CMR FIA 2021

### 54.2 PENALITES

Pour tous les équipages qui prennent un nouveau départ, une pénalité en temps sera infligée. Cette pénalité en temps sera la suivante :

**54.2.1** Pour chaque épreuve spéciale ou épreuve super spéciale manquée : 10 minutes.

**54.2.2** Cette pénalité en temps sera ajoutée au meilleur temps réalisé dans le groupe de pilotes prioritaires (P1, P2, P3, P4, RGT) pour chaque épreuve spéciale manquée, qui comprendra l'épreuve spéciale ou l'épreuve super spéciale dans laquelle l'équipage a abandonné.

Pour les pilotes non prioritaires, cette pénalité en temps sera ajoutée au meilleur temps obtenu dans son groupe par un pilote non prioritaire. Si un équipage est seul dans son groupe, le directeur de course lui attribuera un temps jugé le plus équitable.

**54.2.3** Si l'abandon a lieu après la dernière épreuve spéciale ou super spéciale avant un regroupement pour la nuit, l'équipage sera cependant considéré comme ayant abandonné lors de cette dernière épreuve spéciale ou super spéciale.

Si l'équipage qui abandonne a réalisé le meilleur temps de son groupe dans la dernière spéciale, son temps sera pris en considération pour l'application de la pénalité de temps.

## 55. REPARATIONS AVANT UN NOUVEAU DEPART



WRC

FIA

RALLYE MONTE-CARLO

## 55.1 EMBLACEMENT DE L'ASSISTANCE ET TEMPS AUTORISE

**55.1.1** La voiture de tout pilote prioritaire FIA souhaitant prendre un nouveau départ doit être assistée dans le parc d'assistance du rallye. Après l'abandon, le véhicule doit rester à l'endroit où il a abandonné jusqu'à ce que le directeur de course donne l'autorisation de le déplacer directement au parc fermé. Les voitures des pilotes P1 peuvent être amenées directement dans leur zone

d'assistance et attendre en régime de Parc Fermé que le Délégué Technique de la FIA donne l'autorisation ou non de les réparer.

L'assistance aux voitures de tout pilote prioritaire FIA ayant abandonné doit respecter toutes les conditions pertinentes du présent règlement. La voiture peut être enlevée une fois du parc fermé à tout moment pour l'assistance pendant un maximum de 3 heures (y compris la flexi-assistance de 45 minutes et tout retard maximum autorisé entre deux contrôles horaires). Toutefois, toutes les voitures doivent être ramenées au parc fermé au moins 4 heures avant le départ de la section suivante après un regroupement pour la nuit.

**55.1.2** Il n'y a pas de restrictions concernant l'assistance des voitures d'autres équipages ayant abandonné mais leurs voitures doivent être présentes dans le parc fermé au moins 4 heures avant l'heure de départ de la section suivante après un regroupement pour la nuit.

## 55.2 EXIGENCES TECHNIQUES POUR LES VOITURES REPARÉES

**55.2.1** Une voiture réparée ne pourra prendre le départ de la section suivante comme indiqué ci-dessus que si elle a passé l'inspection des commissaires techniques pour raisons de sécurité. Il est rappelé que les Articles **31.1.7**, **16.1.2** et **16.1.3** s'appliquent toujours aux voitures réparées et prenant un nouveau départ.



**Vérifiez si le rollage est endommagé avant l'équipe commence à réparer la voiture !!!**

## 56. ASSISTANCE – CONDITIONS GENERALES

### 56.1 REALISATION DE L'ASSISTANCE

**56.1.1** A partir du TC0, l'assistance d'une voiture concurrente ne peut être effectuée qu'à l'intérieur des parcs d'assistance et comme indiqué à l'Article 60, à l'exception des réparations des voitures de pilotes non prioritaires ayant abandonné et ayant l'intention de prendre un nouveau départ.



@automobileclubmonaco | www.acm.mc

#RallyeMonteCarlo



WRC



**56.1.2** Les membres de l'équipage, n'utilisant que le seul équipement à bord de la voiture et sans aucune aide physique extérieure, peuvent effectuer un travail d'assistance sur la voiture à tout moment, excepté lorsque cela est spécifiquement interdit.

## **56.2 PERSONNEL D'EQUIPE ET RESTRICTIONS EN MATIERE D'ASSISTANCE**

**56.2.1** La présence du personnel de l'équipe ou de tout moyen de transport appartenant à l'équipe (y compris les hélicoptères) est interdite dans un rayon de 1 kilomètre de sa voiture de compétition, sauf :

- dans les parcs d'assistance,
- lorsque les voitures se trouvent dans un regroupement,
- dans les zones de montage des pneus,
- pour un membre d'équipe par voiture dans les zones de lavage officielles des voitures,
- dans les endroits autorisés au moyen d'un additif,
- sur les épreuves spéciales (à partir du panneau jaune au début du contrôle horaire jusqu'au panneau Stop),
- lorsque les voitures sont dans la zone réservée aux médias,
  
- lorsqu'il est demandé aux voitures de course empruntant l'itinéraire spécifié dans le road book d'utiliser le/les même(s) parcours que celui/ceux emprunté(s) au même moment par le personnel de l'équipe, à condition qu'elles ne s'arrêtent pas simultanément au même endroit.
- à l'emplacement du podium de la Spéciale Power.

**56.2.2** a) La transmission à ou par l'équipage de nourriture, boissons, vêtements et informations (carnet de données, road book, etc.) est autorisée pendant que les membres de l'équipage sont :

- dans les zones de montage des pneus, ~~les zones de montage des feux~~ par le personnel autorisé dans la zone uniquement,
- dans les parcs d'assistance, dans les regroupements ou lorsque les voitures sont dans la zone réservée aux médias.

b) Lorsqu'un regroupement est situé à proximité du parc d'assistance et que les membres de l'équipage doivent attendre pour pointer à la fin d'un secteur de liaison, les membres de l'équipage sont autorisés à se rendre dans leur zone d'assistance, après avoir rempli leurs obligations médiatiques.

**56.2.3** Si une voiture ne peut être redémarrée et se rendre par ses propres moyens du Parc Fermé à la zone d'assistance avant l'assistance, les commissaires de piste et/ou le personnel d'équipe seront autorisés à la pousser ou à la remorquer vers sa zone d'assistance.

**56.2.4** Il est permis d'avoir une voiture de compétition reliée par un câble à un ordinateur positionné à l'intérieur de la zone d'assistance et commandé par une personne sans brassard. Cette personne ne peut pas toucher la voiture ou toute pièce devant être montée sur la voiture de rallye.

**56.2.5** Pendant la mise au point et pour les pilotes P1 uniquement, un seul membre de l'équipe peut connecter un ordinateur portable et collecter des données après le contrôle stop de la spéciale. Aucune autre intervention n'est autorisée sur la voiture.



## Règlement Sportif 2021 - ANNEXE V

### Homologation des pneus

#### A / REGLEMENTATION PNEUMATIQUES POUR ASPHALTE

##### 1. Voitures à 4 roues motrices du Championnat du Monde des Rallyes:

Pour les voitures à 4 roues motrices du Championnat du Monde des Rallyes, les pneumatiques doivent être conformes à l'Article 13.2 du Règlement du CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA (Liste n°1 pour voitures WRC, liste n°2 pour toutes autres voitures à 4 roues motrices)

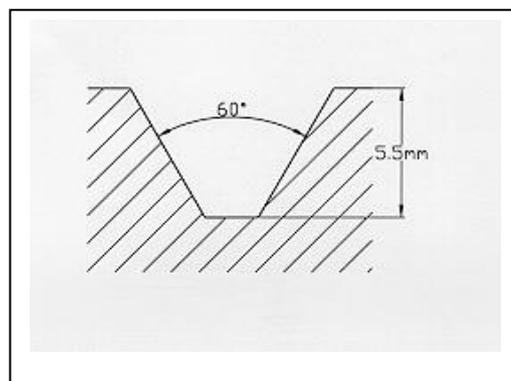
##### 2. Autres voitures

Homologation (sculpture et taille):

- 2.1 Tous les pneumatiques proposés doivent répondre à toutes les exigences légales applicables pour pouvoir être utilisés lors de compétitions de sport automobile.
- 2.2 La sculpture doit être moulée.
- 2.3 Zone de contrôle:

Largeur de jante/ assemblage pneu	Longueur x Largeur (mm x mm)	Surface (mm <sup>2</sup> )	Taux de 17% (mm <sup>2</sup> )	Taux de 21,5% (mm <sup>2</sup> )	Taux de 27,5% (mm <sup>2</sup> )
8.5" à 9"	170 x 140	23800	4046	4998	6545
8" à 8.5"	161 x 140	22540	3832	4733	6199
7.5" à 8"	148 x 140	20720	3522	4351	5698
7" à 7.5"	142 x 140	19880	3380	4175	5467
6.5" à 7"	133 x 140	18620	3165	3910	5121
inférieur à 6.5"	124 x 140	17360	2951	3646	4774

- 2.4 Dans la zone de contrôle, la surface occupée par des rainures d'au moins 5,5 mm de profondeur, d'une section d'au plus 60° de dépouille (schéma) et 2 mm de largeur, doit occuper au moins 17 % de la surface totale.





WRC



- 2.5** Dans la zone de contrôle, la surface occupée par des rainures d'au moins 1,8 mm de profondeur, d'une section d'au plus 60° de dépouille (schéma) et 2 mm de largeur, doit occuper au moins 21,5 % de la surface totale.
- 2.6** Dans la zone de contrôle, la somme de la largeur des rainures rencontrées par une ligne radiale doit être au moins de 16 mm.
- 2.7** Les pavés et les lamelles doivent être considérés comme faisant partie de la sculpture s'ils mesurent moins de 2 mm de large.
- 2.8** Au moins 2 lignes de circonférence / Largeur totale minimum des lignes de circonférence = 12 mm.
- 2.9** La profondeur de la sculpture des pneus asphalté montés sur la voiture doit être en permanence pendant le rallye supérieure à 1,6 mm sur au moins les trois quarts de la bande de roulement. Le fabricant de pneus doit prévoir des marques de contrôle visibles.
- 2.10** Chaque pneu doit avoir un numéro de code à barres permanent moulé, fourni par un fournisseur de codes à barres agréé par la FIA.

## **B / REGLEMENTATION PNEUMATIQUES ASPHALTE POUR TEMPS DE PLUIE**

**(jantes 18" uniquement)**

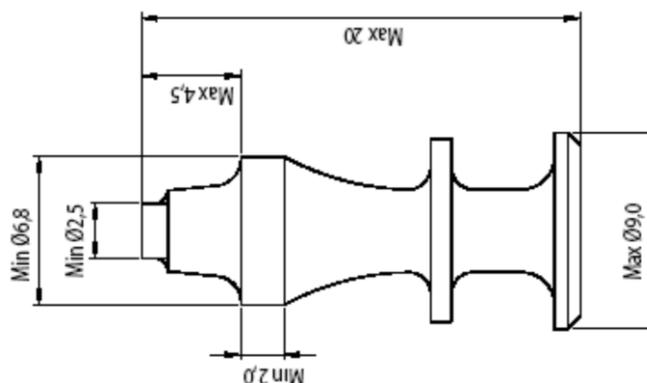
- Dans la zone de contrôle, la surface occupée par des rainures doit être d'au moins 5,5 mm de profondeur, d'une section d'au plus 60° de dépouille (schéma) et 2 mm de largeur et doit occuper au moins 27,5 % de la surface totale.
- Dans la zone de contrôle, la somme de la largeur des rainures rencontrées par une ligne radiale doit être au moins de 16 mm.
- Dans la zone de contrôle, la somme de la largeur des rainures rencontrées par une ligne de circonférence doit être au moins de 4 mm.
- Au moins 2 lignes de circonférence / Largeur totale minimum des lignes de circonférence = 12 mm.
- La profondeur de la sculpture des pneus montés sur la voiture doit être en permanence pendant le rallye supérieure à 1,6 mm sur au moins les trois quarts de la bande de roulement.
- Chaque pneu doit avoir un numéro de code à barres permanent moulé ainsi qu'une Balise RFID fournis par un fournisseur de codes à barres agréé par la FIA.

## **C / REGLEMENTATION PNEUMATIQUES POUR NEIGE**

- Pour les pneus NEIGE, l'homologation n'est pas requise (excepté WRC liste N°1 et liste N°2) : le taux d'entaillage doit être supérieur à 25 % (voir paragraphe A Art. 2.3).

### **Jantes 7" x 15"**

Les dimensions des clous pour les pneus glace montés sur une jante de 7" x 15" sont les suivantes :





WRC



Des pneus cloutés peuvent être utilisés pendant l'épreuve. Ils doivent être conformes à la réglementation ci-après :

- Les clous doivent être solides, cylindriques et coupés à plat.
- La section transversale des clous doit former un cercle complet en tout point.
- Le clou ne doit en aucun point être tubulaire.
- Le corps du clou doit être homogène et ne peut en aucun cas former un tube ou un trou.
- Le diamètre maximum du flasque est de 9 millimètres.
- Le diamètre minimal de l'âme métallique au milieu du clou est de 2,5 millimètres. Celle-ci doit être cylindrique, homogène et coupée à plat.
- La longueur du clou est limitée à 20 millimètres.
- Le poids du clou est limité à 4 grammes.
- Les clous doivent être montés sur le pneu depuis l'extérieur.
- Le nombre de clous ne doit pas dépasser 20 par décimètre de circonférence de roue.

La mesure sera effectuée avec une bande de roulement, sur une partie non pressurisée du pneu. La longueur de la bande de roulement est de 30 cm et à l'intérieur de la bande de roulement, il ne doit pas y avoir plus de 60 clous.

Si le nombre de clous est supérieur à 60 dans une section de 30 cm, un contrôle supplémentaire sera effectué dans la section suivante de 30 cm et le nombre total de clous dans les deux sections devra être au maximum de 120.

#### **Jantes 8" x 18"**

Les dimensions des clous pour les pneus neige montés sur une jante de 8" x 18" doivent respecter ce qui suit :

- Seuls les clous à tête cylindrique unique introduits par l'extérieur de la bande roulement sont autorisés. Ils ne peuvent en aucun cas passer à travers la sculpture.

Ils doivent impérativement remplir les conditions suivantes :

- Diamètre maximum de la base : 6,5 mm, tolérance incluse. Poids : 2 g ;
- Dépassement des clous au-delà de la surface du pneu neuf : maximum 2 mm ;
- Hauteur totale du clou, tête comprise : 15 mm. Tolérance MAX. 0,5 mm ;
- Densité sur la surface couverte ;
- Le nombre de clous ne doit pas dépasser 10 par décimètre de circonférence de la roue, à l'exception d'une bande centrale de 47 mm qui doit rester libre.
- Les clous amovibles manuellement ou mécaniquement sont interdits.